

# ACTION URGENTE

## RUSSIE. LA VIE D'UN MANIFESTANT EST EN DANGER

**Sergueï Krivov, un détenu actuellement jugé dans une affaire pénale à Moscou, observe une grève de la faim depuis plus de deux mois pour protester contre le non-respect de ses droits procéduraux.**

**Sergueï Krivov**, qui a participé à des manifestations de rue, est détenu depuis octobre 2012. Il a entamé une grève de la faim le 19 septembre 2013 pour réclamer le respect de ses droits procéduraux pendant le procès. Il demande en particulier à obtenir les transcriptions des audiences, qu'il n'avait pas reçues depuis plus d'un mois, et à ce que son droit à introduire des demandes soit respecté par la juge président le tribunal.

La santé de Sergueï Krivov s'est gravement détériorée au cours de sa grève de la faim. Selon ses dires, il aurait perdu plus de 20 kilogrammes, soit un cinquième de son poids total. Son état de santé a continué de se dégrader rapidement et sa vie pourrait être en grand danger.

Le 17 novembre, Sergueï Krivov a accepté de mettre un terme à sa grève de la faim. Il a demandé à être admis dans un hôpital pénitentiaire et à ce que les audiences de son procès soient reportées jusqu'à ce qu'il puisse de nouveau y assister, afin de pouvoir recevoir l'assistance médicale nécessaire pour faciliter la reprise d'une alimentation. Sa demande a été rejetée par l'administration pénitentiaire.

Les 18 et 19 novembre, Sergueï Krivov a été conduit dans la salle d'audience alors qu'il était très faible. Il a dû rester allongé la majeure partie du temps et il a perdu connaissance à plusieurs reprises. La juge président le tribunal a néanmoins refusé de reporter les audiences et a rejeté la demande de l'avocat, qui souhaitait appeler une ambulance et faire examiner son client par un médecin indépendant pour déterminer si Sergueï Krivov était en état d'être jugé.

Le 19 novembre, à la demande de l'accusation, la juge a prolongé de trois mois supplémentaires le maintien en détention de Sergueï Krivov et d'autres prévenus de l'affaire Bolotnaïa, même si, contrairement à ce que prévoit la législation russe, aucune raison n'a été avancée, lorsque la requête a été introduite, quant à la nécessité de maintenir ces personnes en détention compte tenu des circonstances. Douze personnes comparaissent actuellement devant le tribunal municipal de Moscou à la suite d'une manifestation qui s'est tenue sur la place Bolotnaïa en mai 2012 et s'est achevée par des heurts violents avec la police. Neuf des prévenus sont en détention depuis plus d'un an. Au cours de cette période, l'état de santé d'au moins six d'entre eux semble s'être dégradé. Dans certains cas, les conséquences pour leur santé risquent d'être graves et irréversibles.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en russe ou dans votre propre langue :**

- priez instamment les autorités d'autoriser Sergueï Krivov à être examiné et suivi par un médecin indépendant et de veiller à ce que tous les prévenus dans cette affaire bénéficient de l'assistance médicale dont ils ont besoin ;
- demandez-leur vivement de libérer immédiatement Sergueï Krivov et d'envisager des mesures préventives moins restrictives pour cet homme et tous ses co-prévenus, si tant est que de telles mesures soient justifiées d'un point de vue juridique ;
- appelez-les à veiller à ce que le droit de Sergueï Krivov et de tous ses co-prévenus à un procès équitable soit pleinement respecté et appliqué.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 2 JANVIER 2014 À :**

Directeur du Service fédéral d'application des peines (FSIN) :

Gennady A. Kornienko  
Federal Service of Execution of Punishments, ul. Zhitnaya 14, GSP-1  
119991 Moscow, Russie  
Fax : +7 495 982 1950; +7 495 982 1930

Courriel : [udmail@fsin.su](mailto:udmail@fsin.su)  
Formule d'appel : *Dear Director, / Monsieur le Directeur,*

Procureur général

Yurii Ya. Chaika  
Bolshaia Dmitrovka 15A  
125993 Moscow  
Russie  
Fax : +7 495 692 17 25

Courriel : [prgenproc@gov.ru](mailto:prgenproc@gov.ru)  
Formule d'appel : *Dear Prosecutor-General, / Monsieur le Procureur général,*

**Copies à :**

Responsable des huissiers audienciers de la ville de Moscou  
Vladimir M. Zhmiachkin  
5, Butyrski Val street  
125047 Moscow, Russie  
Fax : +7 499 558 04 22  
Courriel : [fssp-moscow@mail.ru](mailto:fssp-moscow@mail.ru)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Russie dans votre pays.**  
Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## RUSSIE. LA VIE D'UN MANIFESTANT EST EN DANGER

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 6 mai 2012, des milliers de manifestants pacifiques ont défilé dans le centre de Moscou en direction de la place Bolotnaïa, où ils comptaient se rassembler pour protester contre le retour de Vladimir Poutine à la tête du pays à l'issue d'élections marquées par de nombreuses allégations de fraude électorale. Le défilé et le rassemblement, ainsi que les dispositifs de sécurité nécessaires, avaient fait l'objet d'un accord entre les organisateurs et les autorités. Cependant, la police a modifié les termes de l'accord et limité l'accès des manifestants à la place Bolotnaïa, ce qui a eu pour conséquence la mise en place d'un goulot d'étranglement, et la foule a rompu les rangs de la police. Les forces de l'ordre ont réagi en interpellant des centaines de personnes, souvent de façon arbitraire. La manifestation, jusque-là pacifique, a été dispersée par la force et des heurts isolés entre certains participants et des policiers s'en sont suivis.

De nombreux témoignages bien étayés font état de l'usage d'une force excessive par la police ; plusieurs manifestants ont été blessés, dont certains ont subi des commotions cérébrales, des contusions graves et des coupures. Des morceaux d'asphalte et divers autres objets ont été lancés contre les forces de l'ordre et des policiers ont également été blessés.

À la suite de ces événements, une information judiciaire a été ouverte et plus d'une vingtaine de personnes ont été inculpées d'organisation ou de participation à des émeutes de masse et de recours à la violence contre la police.

Douze personnes comparaissent actuellement devant un tribunal de Moscou pour ces faits. Neuf sont toujours détenues et sont conduites de leur lieu de détention au tribunal pour assister aux audiences : Artem Savelov, Vladimir Akimenkov, Sergueï Krivov, Stépane Zimine, Alexeï Polikhovitch, Denis Loutskevitch, Léonid Koviazine, Andreï Barabanov et Yaroslav Béloousov. Tous sont détenus depuis plus d'un an.

Sergueï Krivov a observé deux grèves de la faim, à chaque fois pour que les droits de tous les prévenus dans cette affaire soient respectés. En janvier, il a cessé de s'alimenter pour 40 jours pour réclamer que la cour envisage d'autres solutions que la détention pour ses co-prévenus et lui-même, sans succès.

À chaque audience, cet homme a tenté d'introduire des demandes, conformément à ses droits procéduraux, mais ses requêtes ont été systématiquement rejetées par la juge présidant le tribunal. La juge est en outre régulièrement intervenue lorsque Sergueï Krivov a tenté d'interroger certains témoins clés de l'accusation et elle l'a empêché de poser certaines questions. La juge a affirmé que ces questions étaient sans rapport avec l'affaire ou répétitives. Un délégué d'Amnesty International a assisté à plusieurs audiences et l'organisation estime que certaines des questions que Sergueï Krivov étaient en rapport avec l'affaire et importantes pour sa défense. En conséquence, Amnesty International considère que le droit de cet homme à un procès équitable a été bafoué.

Sergueï Krivov se plaint également depuis plus d'un mois du fait que ni lui, ni les autres prévenus n'ont reçu les transcriptions des audiences, ce qui là encore porte atteinte à leur droit à un procès équitable. Pendant les audiences, les détenus sont maintenus dans une cage dans la salle d'audience et ne peuvent pas s'entretenir de façon confidentielle avec leurs avocats en raison des interventions des huissiers.

Sergueï Krivov a déclaré devant le tribunal, en avril 2013, qu'il avait été battu par des huissiers audienciers et, en octobre, qu'il avait été soumis à un traitement dégradant car il avait été forcé de se déshabiller entièrement pour subir une fouille corporelle complète en présence d'une huissière. Ces incidents n'ont fait l'objet d'aucune enquête et personne n'a eu à rendre de comptes.

Nom : Sergueï Krivov

Homme

AU 316/13, EUR 46/052/2013, 21 novembre 2013